

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **72 [i.e. 73] (2002)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

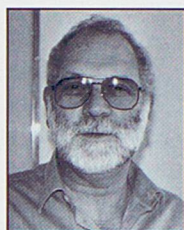
SOMMAIRE

Béjune, naissance d'un réseau ? 2

Développer l'attractivité de nos régions 3

Vers «l'Etat horloger» 9

Conservation et mise en valeur du patrimoine économique jurassien : le CEJARE 14



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

On aurait pu ajouter d'autres exemples de ce qui se fait actuellement, au niveau institutionnel, dans l'Arc jurassien et plus particulièrement dans l'espace BEJUNE : notamment la HEP (la Haute école pédagogique qui forme déjà les enseignants du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel) et l'EI-AJ (École d'ingénieurs de l'Arc jurassien qui offre des formations à St-Imier, au Locle et à Porrentruy).

BEJUNE, naissance d'un réseau ¹⁾?

Le modèle dominant de développement, qui prévaut actuellement en Suisse, détermine fortement les priorités dans les investissements tant publics que privés. Or ce modèle postule que les villes sont seules génératrices de plus-values et qu'il faut donc privilégier le réseau urbain dans l'aménagement du territoire. «Ce qui est bon pour les villes est bon pour le pays», telle semble être aujourd'hui la devise des décideurs aussi bien politiques qu'économiques.

Et pourtant, le bonus d'exportation de l'Arc jurassien atteint 4,7 milliards de francs, alors que pour Zurich (toujours cité en exemple comme champion économique suisse toute catégorie), la balance des importations et des exportations présente un déficit de plusieurs dizaines de milliards de francs!

Pour assurer son avenir, l'Arc jurassien doit donc, selon Olivier Crevoisier, choisir une stratégie qui s'appuiera sur trois piliers : des actions défensives d'abord contre toutes les mesures unilatérales et sans compensation de démantèlement des entreprises publiques, des programmes de rationalisation ensuite visant en particulier à réaliser des économies d'échelle (les projets BEJUNE prennent ici tout leur sens) et enfin des projets de développement global, originaux, novateurs et mobilisateurs, comme par exemple le projet (pas seulement touristique) «Watch Valley».

L'Arc jurassien, en tout ou partie, n'a évidemment pas attendu la formalisation de cette stratégie pour agir. De nombreuses mesures ont déjà été prises, à des échelles diverses, pour rationaliser et dynamiser plusieurs activités d'intérêt public. Certaines d'entre elles ont été présentées lors de la conférence-débat de St-Imier : l'association Arc jurassien déchets, Car postal Jura-Jura bernois-Neuchâtel ainsi que le regroupement des trois sociétés de radio locale du Jura (RFJ), du Jura bernois (RJB) et de Neuchâtel (RTN).

De plus, la CTJ comme organisme de coopération transfrontalière franco-suisse, le GCLIM (Groupe de concertation des régions de montagne de l'Arc jurassien) et le RVAJ (Réseau des villes de l'Arc jurassien) témoignent également, dans leurs champs d'action respectifs, de l'investivité et de la vitalité de la région.

Olivier Crevoisier a entre autre souligné la nécessité d'inscrire les actions de promotion régionale dans ce qu'il a appelé «le triangle du développement» ; il convient en effet, pour chaque projet, de bien définir le territoire auquel il va s'appliquer ainsi que les réseaux d'acteurs qui seront impliqués.

A ce sujet d'ailleurs, le professeur Soguel a fort opportunément insisté sur la nécessité, à chaque fois qu'on prévoit une collaboration interrégionale, de se demander s'il s'agit de gérer ensemble une production (ce qui peut être entrepris de façon relativement légère par une simple association des partenaires) ou si l'action vise à décider ensemble d'une gestion (ce qui implique alors des modifications législatives).

En conclusion le professeur Soguel a encore recommandé, à tous les partenaires ouverts à une action commune, de répondre de façon explicite et univoque aux trois questions suivantes : pour quelles raisons voulons-nous «bejuner ensemble», dans quels domaines et selon quelles modalités (procédures et financières). La clarification préalable de ces points facilitera grandement par la suite la mise en route et le déroulement de la collaboration. ■

¹⁾ Ceci est le titre d'une conférence-débat organisée par l'ADIJ, le 14 mars 2002 à St-Imier, lors de laquelle sont intervenus MM. Olivier Crevoisier, directeur de recherche à l'IRER de l'Université de Neuchâtel ; Ronald Ermatinger, porte-parole de l'association Arc jurassien déchets ; André Burri, directeur de Car postal Jura-Jura bernois-Neuchâtel ; Pierre Steulet, directeur des radios locales RJB, RFJ et RTN ; Nils Soguel, professeur à l'IDHEAP de Lausanne.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
72^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Annonces publicitaires : Publicitas S. A.,
Delémont (tél. 032 424 46 46)